

**Nombre de membres**

- En exercice : 15
- Présents : 11
- Votants : 13

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Commune DE **MURON**

## LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES AU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

A la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 10 avril 2026, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-neuf heures, dans la salle du conseil, sous la Présidence de Mme Angélique LEROUGE, maire.

**Étaient présents** : Mme Angélique LEROUGE, M GUIDDIR Méhand, Mme Françoise BAUBRY, M Henri DUPRAT, M Christophe BÉRANGER, M François BERTHET, M Philippe FORT, Mme Claudette GIRERD, Mme Marie-Ange GUIDDIR, M Olivier RICHARD, Mme Lydie ROUZEAU.

**Étaient représentées** : Mme Aurélie BIRONNEAU et Mme Marine AUDEBERT VILLEROY

**Était absente et excusée** : Mme Céline LIORET

**Était absent et non excusé** : M Xavier SALOMON

**Secrétaire de Séance** : M GUIDDIR Méhand

- **Délibération n°22 examinée le 23/04/2026 – Adhésion aux maires pour la planète** : approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°23 examinée le 23/04/2026 – Election des représentants de la Commune au sein du Syndicat mixte de préfiguration du parc naturel régional des marais du littoral charentais** : approuvée à l'unanimité → M BERTHET, titulaire et M DUPRAT Henri, suppléant
- **Délibération n°24 examinée le 23/04/2026 – Liste des noms en vue de la nomination des membres de la Commission communale des impôts directs (CCID)** : approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°25 examinée le 23/04/2026 – Fond de concours 2026** : approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°26 examinée le 23/04/2026 – Subventions 2026** : approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°27 examinée le 23/04/2026 – Admission en non-valeur** : approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°28 examinée le 23/04/2026 – Vote des taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2026** : approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°29 examinée le 23/04/2026 – Vote du budget primitif de la Commune pour l'année 2026** : approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°30 examinée le 23/04/2026 – Vote du budget primitif de la Maison Médicale pour l'année 2026** : approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°31 examinée le 23/04/2026 – Vote du budget primitif location local commercial pour l'année 2026** : approuvée à l'unanimité

Le procès-verbal de la séance est consultable à la mairie et sur le site de la commune.



Muron, le 24/04/2026  
Le Maire, Angélique LEROUGE